***UNAFAM35 : fait le 24/01/2021***

Des extraits de la Newsletter N°13 – 21 janvier 2021

Association le Collectif Handicaps <https://collectif-handicaps.com/>

**ACTUALITES**

* **AAH individualisée : pourquoi ça continue de bloquer ?**

La désolidarisation des revenus du conjoint pour les bénéficiaires de l'AAH se heurte à une fin de non-recevoir de tous les gouvernements. Pour quelles raisons ? Réponses d'Arnaud de Broca, président du Collectif handicaps. (Handicap.fr, le 13 janvier 2021)

<https://informations.handicap.fr/a-aah-individualisee-pourquoi-continue-bloquer-30143.php>

* **PCH parentalité : 900 € par mois pour s'occuper de son enfant**

« Cette mesure était revendiquée depuis plus de 15 ans par les associations, depuis que la Prestation de compensation du handicap existe. Dès le 1er janvier 2021, la PCH parentalité est entrée en vigueur. Pourtant, ce « nouveau droit ne peut cacher de fortes déceptions », explique le Collectif handicaps qui réunit une cinquantaine d'entre elles. » (Handicap.fr, le 5 janvier 2021)

[PCH parentalité : 900 € par mois pour s'occuper de son enfant (handicap.fr)](https://informations.handicap.fr/a-pch-parentalite-900-mois-pour-occuper-son-enfant-30101.php)

<https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/l-elargissement-de-la-prestation-de-compensation-du-handicap-aux-besoins-d-aide>

* **La police fiche des handicap psy**

Trois décrets publiés début décembre autorisent le fichage de personnes handicapées au nom de la sûreté de l’État et de la sécurité publique. La présidente de la principale union de défense des personnes malades ou handicapées psychiques et de leurs aidants s'insurge. (Yanous.com, le 8 janvier 2021)

Ecouter MJ RICHARD présidente de l’UNAFAM :

[La police fiche des handis - Yanous ! Le magazine francophone du handicap](https://www.yanous.com/news/focus/focus210108.html)

* **Psychiatrie : la réforme de la contention et de l'isolement est en vigueur**

Depuis le 1er janvier 2021, les mesures d'isolement et de contention sont limitées dans le temps et le contrôle du juge des libertés et de la détention est accru. Les professionnels s'inquiètent toutefois des conditions de mise en œuvre de la réforme. (Le média social, le 15 janvier 2021)

[Psychiatrie : la réforme de la contention et de l'isolement est en vigueur (lemediasocial.fr)](https://www.lemediasocial.fr/psychiatrie-la-reforme-de-la-contention-et-de-l-isolement-est-en-vigueur_rNoSdo)

* **Désolidarisation des revenus du conjoint pour le paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).**

Motivé par ma nomination de rapporteur de la PPL Mesures de justice sociale. Le Sénat examinera le texte sur l’évolution de l’Allocation Adultes Handicapés. La pétition lancée auprès du Sénat a porté ses fruits. La Commission des Affaires Sociales est mobilisée.

[Voir le tweet du sénateur Philippe Mouiller](https://twitter.com/Mouiller_P/status/1351959258112389120?s=20)

* **La politique en faveur du « logement d'abord »**

« Parmi les initiatives expérimentales emblématiques lancées en 2009, et maintenues en dépit du changement d’orientation intervenu en 2012, figurait le programme « Un chez soi d’abord ». Ce programme, destiné à un public particulièrement vulnérable (personnes souffrant de troubles psychotiques) a illustré l’efficacité et l’efficience possible d’une approche par le « logement d’abord » sur un volume certes limité (350 personnes au départ). Une évaluation scientifique de sa phase expérimentale a notamment mis en évidence un coût annuel évité de 16 000 € par bénéficiaire. Le programme, comparable à une forme spécifique d’hospitalisation à domicile, a été étendu et intégré au plan quinquennal 2018-2022, et son intérêt se confirme dans le temps. » (Cour des Comptes, le 7 janvier 2021)

[Référé La politique en faveur du « logement d’abord » (ccomptes.fr)](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-01/20210107-refere-S2020-1728-politique-logement-d-abord.pdf)

* **Handicap : l'aide à la parentalité désormais couverte par la PCH**

Deux textes publiés le 1er janvier précisent les conditions dans lesquelles la prestation de compensation du handicap (PCH) peut couvrir les besoins liés à l'exercice de la parentalité des personnes handicapées. Un nouveau droit qui génère néanmoins de "fortes déceptions". (Le média social, le 5 janvier 2021)

[Handicap : l'aide à la parentalité désormais couverte par la PCH (lemediasocial.fr)](https://www.lemediasocial.fr/handicap-l-aide-a-la-parentalite-desormais-couverte-par-la-pch_u4lYtc)

[PCH parentalité : 900 € par mois pour s'occuper de son enfant (handicap.fr)](https://informations.handicap.fr/a-pch-parentalite-900-mois-pour-occuper-son-enfant-30101.php)

[La PCH étendue à la préparation du repas et la vaisselle (handicap.fr)](https://informations.handicap.fr/a-pch-etendue-preparation-repas-et-vaisselle-30099.php)

* **Habitat inclusif : près de 40 départements vont déployer l’aide à la vie partagée**

Selon Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat auprès du 1er Ministre chargée des Personnes Handicapées, « dans le cadre d’une démarche d’habitat partagé, l’habitat inclusif c’est une possibilité novatrice, pour les personnes en ayant le besoin, de conserver l’environnement d’un « chez soi » tout en bénéficiant sur place d’un accompagnement de qualité et pérenne. L’Aide à la Vie Partagée va ainsi permettre aux personnes de vivre au centre de la commune. Inscrite dans la 5ème branche, cette mesure sociétale contribue à améliorer concrètement le quotidien des Français afin de les accompagner dans leur volonté d’autonomie. » (Handicap.gouv.fr, le 12 janvier 2021)

[L'aide à la vie partagée, une mesure phare pour accompagner le déploiement de l’habitat inclusif - Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées](https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/l-aide-a-la-vie-partagee-une-mesure-phare-pour-accompagner-le-deploiement-de-l)

[Habitat inclusif : près de 40 départements vont déployer l’aide à la vie partagée (lemediasocial.fr)](https://www.lemediasocial.fr/habitat-inclusif-pres-de-40-departements-vont-deployer-l-aide-a-la-vie-partagee_MRgR2Y)

[La CNSA accompagne la mise en œuvre de l’aide à la vie partagée dans les habitats inclusifs | [CNSA]](https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-cnsa-accompagne-la-mise-en-oeuvre-de-laide-a-la-vie-partagee-dans-les-habitats-inclusifs)

* **Projet Communautés 360 : Contribution sur l’admission en établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap.**

Dans le cadre de leur projet de recherche consacré à l’admission en établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap, trois chercheurs interrogent la mise en place des Communautés 360.

<https://www.cnsa.fr/documentation/contributionc360-vf.pdf>

**VEILLE LEGISLATIVE**

* Sécurité intérieure et violation du secret médical en psychiatrie : Décret du 4 décembre 2020 : Troubles psychiques facteurs de dangerosité: le décret qui inquiète

Les troubles psychiques figurent dans un texte de loi parmi les facteurs potentiels de "dangerosité" pouvant porter atteinte à la sûreté de l'Etat. Six associations dénoncent une stigmatisation préjudiciable.

Les troubles psychologiques ou psychiatriques, une vraie menace pour la sûreté de l'Etat ? Ils figurent dans la longue liste du décret 2020-1511 (en lien ci-dessous) publié au Journal officiel le 4 décembre 2020, qui modifie, au même titre que les décrets 2020-10 et 12, le Code de la sécurité intérieure. [Troubles psy facteurs de dangerosité: le décret qui inquiète (handicap.fr)](https://informations.handicap.fr/a-troubles-psy-facteurs-dangerosite-decret-qui-inquiete-30115.php)

Réponses des associations : <https://www.unafam.org/actualites/securite-interieure-et-violation-du-secret-medical-en-psychiatrie-notre-lettre-au>

* **Réponse à la question écrite de M. Bertrand Sorre sur la MVA**

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur les effets induits liés aux règles d'attribution de l'allocation MVA (majoration pour la vie autonome).

[Question n°33398 - Assemblée nationale (assemblee-nationale.fr)](https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-33398QE.htm)

* **Décret n° 2020-1826 du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap (JORF n°0001 du 1er janvier 2021)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/12/31/PRMA2028559D/jo/texte>

|  |
| --- |
| * **Réponse à la question écrite de M. Bertrand Sorre sur la MVA**

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur les effets induits liés aux règles d'attribution de l'allocation MVA (majoration pour la vie autonome).[Question n°33398 - Assemblée nationale (assemblee-nationale.fr)](https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-33398QE.htm) * **Réponse à la question écrite de Mme Jeanine Dubié sur l'école inclusive**

Mme Jeanine Dubié attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les difficultés de scolarisation des élèves en situation de handicap. En effet, malgré l'ambition affichée du Gouvernement en faveur d'une école inclusive et les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant ainsi qu'aux droits des personnes handicapées, de nombreux jeunes en situation de handicap continuent d'être privés d'école.[Question n°32078 - Assemblée nationale (assemblee-nationale.fr)](https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-32078QE.htm) * **Arrêté du 16 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la dispense et à l'aménagement de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du baccalauréat général, technologique pour les candidats présentant tout trouble relevant du handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles et empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante. (JORF n°0006 du 7 janvier 2021)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/12/16/MENE2035629A/jo/texte>* **Décret n° 2021-31 du 15 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l’épidémie de covid-19 dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire. (JORF n°0014 du 16 janvier 2021)**

[www.legifrance.gouv.fr.](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2021/1/15/SSAZ2101748D/jo/texte)* **Décret n° 2020-1826 du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap (JORF n°0001 du 1er janvier 2021)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/12/31/PRMA2028559D/jo/texte>* **Arrêté du 23 décembre 2020 portant nomination au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.**

Mme Fanny JAFFRAY est nommée, à compter du 23 décembre 2020, conseillère école inclusive, enseignement supérieur, innovations et accessibilité au cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731522>* **Arrêté du 19 décembre 2020 portant cessation de fonctions et nomination au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.**

Mme Cécile COURAULT est nommée, à compter du 19 décembre 2020, conseillère budgétaire et branche autonomie, en charge du suivi de l'exécution des réformes au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731516>* **Arrêté du 18 décembre 2020 portant nomination au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées**

Mme Véronique BILLAUD est nommée, à compter du 1er décembre 2020, conseillère transformation médico-sociale au cabinet de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731511>* **Arrêté du 31 décembre 2020 portant nomination**

Par arrêté du Premier ministre et du ministre des solidarités et de la santé en date du 31 décembre 2020, M. Saïd ACEF, agent contractuel, est nommé directeur de projet (groupe III), chargé de piloter la transformation de l'offre de solutions pour les personnes handicapées dans le secteur médico-social dans une visée inclusive, auprès de la directrice générale de la cohésion sociale, à l'administration centrale du ministère des solidarités et de la santé, à compter du 4 janvier 2021, pour une durée de trois ans, avec une période probatoire de six mois.[Arrêté du 31 décembre 2020 portant nomination (administration centrale) - Légifrance (legifrance.gouv.fr)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042846823) |
| **RAPPORTS** |
| * **Résultats 2019 sur les mesures d’aide sociale départementale et les dépenses associées**

La DREES met à disposition les dernières statistiques détaillées sur l’aide sociale des départements en 2019, aux niveaux national et départemental, et en séries historiques. Elles portent sur les différentes aides sociales accordées aux personnes âgées ou handicapées, ainsi que sur les mesures d’aide sociale à l’enfance. (Ministère des solidarités et de la santé, le 29 décembre 2020)[Lire le communiqué de presse](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp_aide_sociale_departementale_2019_et_depenses_associees.pdf) * **Les politiques publiques façonnent-elles les listes électorales ? : Le cas des personnes handicapées en 2017**

Cet article présente les résultats de la première enquête statistique menée en France sur la participation politique des personnes handicapées.Comme le concluent les chercheurs, « ce ne sont pas directement les déficiences, mais les conditions de vie, pour partie déterminées par la mise en œuvre d’un traitement administratif et social particulier, qui expliquent l’écart d’inscription sur les listes électorales ». L’amélioration « de l’accès au bureau de vote, la fourniture de bulletins en braille ou la formation des présidents et assesseurs » ne suffira donc pas à elle seule à assurer l’inclusion électorale de ces personnes. (Sciences humaines, février 2021)[Les politiques publiques façonnent-elles les listes électorales ? | Cairn.info](https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2020-6-page-747.htm)[Encourager le vote des personnes handicapées (scienceshumaines.com)](https://www.scienceshumaines.com/encourager-le-vote-des-personnes-handicapees_fr_43010.html)* **Les privations de liberté en raison d'un handicap : causes, freins et leviers**

Les hospitalisations sans consentement en psychiatrie et l’accueil d’adultes en situation de handicap – majoritairement psychique ou mental – dans des structures d’hébergement médico-social recouvrent des situations souvent traumatisantes et douloureuses pour les personnes et leurs familles, mais aussi pour les professionnels. Selon le rapport de l’Organisation des Nations Unies (Onu) sur les droits des personnes handicapées, ces situations peuvent constituer des privations de liberté spécifiques au handicap, contraires à l’article 14 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. A partir d’entretiens réalisés avec les différents acteurs impliqués dans ces situations (personnes en situation de handicap, proches, représentants d’associations, professionnels de santé, directeurs d’établissements sanitaires et sociaux, décideurs politiques et la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté), cette étude cherche à mieux comprendre les causes de ces situations et les moyens de les éviter. (IRDES, janvier 2021)[Questions d'économie de la santé 254 : Les privations de liberté en raison d'un handicap : causes, freins et leviers - Irdes](https://www.irdes.fr/recherche/2021/qes-254-les-privations-de-liberte-en-raison-d-un-handicap.html)* **L’isolement social des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d’activité**

Les bénéficiaires de l’allocation aux adultes handicapés et du minimum vieillesse sont particulièrement touchés par l’isolement social. (Ministère des Solidarités et de la santé, 22 décembre 2020)[L’isolement social des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d’activité – Ministère des Solidarités et de la Santé (solidarites-sante.gouv.fr)](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/l-isolement-social-des-beneficiaires-de-minima-sociaux-et-de-la-prime-d)* **Repères statistiques n°17 : L’activité des MDPH en 2019**

« En 2019, les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ont reçu 4,5 millions de demandes. Le nombre d’avis et de décisions rendus poursuit sa diminution, avec une baisse de 2,9 % contre 0,42 % entre 2017 et 2018. Le délai moyen de traitement des demandes est en hausse chez les adultes (plus 15 jours) comme chez les enfants (plus 6 jours) ». (CNSA, 21 décembre 2020)<https://www.cnsa.fr/documentation/reperes_statistiques_n17_activite_mdph_2019_vf.pdf>  |
|  |